



PRESSE

MAIRIE DE PLOUGOURVEST – 29400

Le Lundi 25 Avril 2022 *- Compte-rendu du Conseil Municipal -*

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Lundi 25 Avril 2022 à 18h, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION DE LA RUE D'ARMOR

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant OUHLEN Jean-François, secrétaire de Séance.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du Lundi 21 Mars 2022 est approuvé.

Compte rendu des différentes commissions communales et extra communales

Monsieur le Maire a fait le point sur les différentes commissions communales et extra communales.

Situation de travaux

Monsieur le Maire et Romain JEZEGOU ont fait le point sur les travaux en cours.

L'entreprise Jardin service, sous-traitant d'Eurovia, a fini l'aménagement et le fleurissement des entrées de bourg.

Monsieur le Maire a fait un point sur les élections Présidentielles qui ont lieu les 10 et 24 avril et remercie l'ensemble des élus et des assesseurs pour leur contribution au bon fonctionnement des élections.

Terrains de Football : entretien des aires de jeux

Monsieur Le Maire propose de régénérer les 2 terrains de football gazonnés (terrain d'honneur et le terrain d'entraînement) à travers un décompactage à broche, regarnissage et semences des terrains.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de retenir l'offre de JO SIMON, entreprise localisée à PLOUDANIEL pour un montant de 5 578€ HT.

Travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue d'Armor

- Attribution du maître d'œuvre et lancement de la consultation d'entreprises

Suite à la demande de plusieurs administrés de la rue d'Armor et après étude technique du cabinet ING Concept de Landivisiau, le Conseil Municipal décide de lancer la consultation d'entreprises, à l'unanimité, pour le programme de travaux d'"Aménagement et Sécurisation de la rue d'Armor".

La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet ING Concept de Landivisiau.

- Dossier d'amendes de police 2022

Monsieur le Maire expose au conseil, la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police relative à la circulation routière entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police 2022 pour l'opération suivante :

" Aménagement et Sécurisation de la rue d'Armor"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage à réaliser ces travaux pour le 2nd semestre 2022 et les inscrire au budget en section d'Investissement.

Projet d'arasement et reconstruction d'un talus à Keridiou

Suite à la réalisation en 2017 par le Syndicat des bassins de l'Elorn en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Finistère, de l'inventaire de réseau bocager de la commune, toutes modifications du bocage doivent être soumises à la mairie pour émettre son accord ou non sur les travaux envisagés.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil, la demande écrite faite de Monsieur CREAC'H Jean-Michel d'enlever le talus situé sur la partie Sud de la parcelle C 739 située à Keridiou et créer un autre talus, de la même longueur, sur la partie Nord-Est de la parcelle afin d'empêcher les écoulements d'eau de pluie sur le RD 69.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent la demande de Monsieur CREAC'H Jean-Michel pour réaliser ces travaux d'arasement et de reconstruction de talus à Keridiou.

Eglise Saint-Pierre : Etude préalable à la restauration des fonts baptismaux et retables latéraux

Suite à la consultation d'entreprises et aux conseils techniques et scientifiques de Monsieur Xavier De Saint Chamas, Conservateur des Monuments Historiques- DRAC de Rennes, Monsieur le Maire présente à l'assemblée les 2 propositions reçues en Mairie, pour réaliser l'étude préalable à la restauration des fonts baptismaux et baldaquins de l'Eglise Saint-Pierre ainsi que les retables latéraux. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décident de commander cette étude telle que présentée, auprès de l'Atelier GIORDANI basé à ROUEN pour un montant d'études à 9 072.50€ HT.

Construction de la salle polyvalente intergénérationnelle du Pouldu : Etude de sol

Suite aux conseils de l'Architecte PRIGENT de Landivisiau sur le choix du bureau d'études, Monsieur Le Maire, expose à l'assemblée la nécessité de réaliser une étude géotechnique concernant le projet de construction de la salle intergénérationnelle- Le Pouldu. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de retenir l'offre du bureau d'études GEO² CONCEPT basé à Dirinon pour un montant de 2 568 € HT pour réaliser l'étude de sol à travers des sondages et un rapport d'études.

Questions diverses

La commune a adhéré, via l'AMRF, à la société Panneau Pocket afin de communiquer les informations aux administrés en temps réel sur des animations, des arrêtés de voirie, divagation d'animaux... Chaque administré doit télécharger gratuitement l'application pour avoir les notifications de la mairie.

Monsieur le Maire fait le point sur les différentes animations qui auront lieu sur la commune :

- 8 Mai : organisation de l'ESSOR BRETON avec la 5^{ème} et dernière étape
- 20 Mai : Réunion publique au Pouldu
- 12 et 19 juin : Elections Législatives
- 25-26 juin : Organisation des Fêtes Communales

La Séance est levée à 19h05.